

Investir dans la transition climatique

FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris (ZGRN)

Harmoniser ses placements avec une mégatendance en croissance

Les changements climatiques constituent le principal enjeu de notre époque et les entreprises se fixent des objectifs de réduction des émissions de carbone, amorcent la transition de leurs activités et améliorent leurs rapports sur les émissions et les cibles. Les investisseurs comprennent la menace que les changements climatiques peuvent faire peser sur les entreprises et exigent plus de transparence sur ce qui est fait pour s'attaquer à cette situation (rapport du Baromètre de confiance Edelman 2021). Les investissements importants qui sont nécessaires à cet égard amènent des occasions et des risques de placement qui exigent notre attention.

Gérer l'exposition aux risques physiques des changements climatiques et aux risques de transition

Fonds d'actions mondiales diversifiées aligné sur les objectifs et les cibles de l'Accord de Paris

Tirer parti des occasions de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Le ZGRN reproduit l'indice MSCI Monde tous pays aligné sur l'Accord de Paris, qui se fonde sur un scénario de hausse de température de 1,5°C en intégrant les données climatiques au processus de placement. La méthodologie de MSCI se sert de données d'analyse climatique de pointe et de modèles comprenant des paramètres prospectifs dans le but de :



Réduire la pondération des sociétés qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre en fonction de leur empreinte carbone complète (portées 1, 2, 3), et **réduire d'au moins 50 % l'exposition aux risques physiques** découlant de conditions météorologiques extrêmes.



Passer du « brun » au « vert », c.-à-d. délaissier les entreprises liées aux combustibles fossiles dans le but de doubler l'exposition aux revenus verts.



Opérer une transition vers les sociétés exposées à des occasions liées à la transition climatique, et sous-pondérer celles exposées à des risques liés à la transition climatique; sélectionner et surpondérer des sociétés qui ont des **objectifs de réduction des émissions de carbone et une feuille de route crédibles**.

Comment utiliser le ZGRN dans votre portefeuille :

- En tant que composante d'actions durables de base alignée sur la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
- En tant qu'exposition au thème environnemental
- En tant que placements satellites pour aider à réduire les risques associés aux changements climatiques et à saisir les occasions de transition vers une économie à faibles émissions de carbone

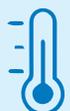
? Qu'est-ce que signifie un alignement sur l'Accord de Paris?

Les indices de référence sur les changements climatiques de l'Union européenne (UE) comprennent les indices de référence « transition climatique » et « accord de Paris », et visent à harmoniser les portefeuilles des investisseurs avec l'Accord de Paris – un cadre qui cherche à limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C et à ouvrir la voie à des placements favorables au climat.

Les deux indices de référence exigent des niveaux spécifiques d'« auto-décarbonisation » de l'indice d'une année à l'autre ainsi que des réductions ambitieuses de l'intensité carbonique par rapport à l'indice principal. Les indices alignés sur l'Accord de Paris exigent également que certaines activités précises soient exclues.

Ensemble, les indices de référence offrent une structure claire et transparente qui favorise l'investissement climatique à grande échelle et contribue à accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Maintenir la hausse de la température mondiale à moins de 2°C – le chiffre magique

	1,5°C	2°C	Impact de 2°C contre 1,5°C
 Perte d'espèces végétales	8 % des plantes perdront la moitié de leur écosystème	16 % des plantes perdront la moitié de leur écosystème	2x pire
 Perte d'espèces d'insectes	6 % des insectes perdront la moitié de leur écosystème	18 % des insectes perdront la moitié de leur écosystème	3x pire
 Déclin des récifs coralliens	De 70 % à 90 %	99 %	Jusqu'à 29 % pire
 Chaleur extrême	14 % de la population mondiale exposée à la chaleur extrême tous les cinq ans	37 % de la population mondiale exposée à la chaleur extrême tous les cinq ans	2,6x pire
 Étés sans glace dans l'Arctique	Au moins une fois tous les 100 ans	Au moins une fois tous les 10 ans	10x pire

Source : climatecouncil.org.au

Méthodologie des indices MSCI alignés sur l'Accord de Paris

La méthodologie élimine les sociétés qui participent à des activités sujettes à controverse :

- ✗ Armes controversées
- ✗ Controverses très graves liées aux enjeux ESG
- ✗ Tabac
- ✗ Dommages environnementaux
- ✗ Mines de charbon thermique
- ✗ Pétrole et gaz
- ✗ Production d'électricité (charbon thermique, combustible liquide, gaz naturel)

Réduire les risques physiques et de transition

L'outil d'optimisation vise une réduction d'au moins 50 % de l'intensité des gaz à effet de serre (GES) (portées 1, 2 et 3) et des émissions potentielles. L'indice est conçu pour réduire l'intensité de ses émissions de GES de 10 % chaque année en réévaluant la pondération et en sélectionnant des sociétés durant le rééquilibrage. Comme l'exigent les normes des indices de référence alignés sur l'Accord de Paris de l'UE, la pondération du secteur à impact climatique élevé devrait être égale à celle de l'indice sous-jacent afin d'éviter de réduire l'intensité carbonique uniquement au moyen du désinvestissement. Les indices visent à s'harmoniser avec un seuil de hausse de la température de 1,5°C au moyen d'un taux de décarbonisation de 10 % chaque année en fonction du modèle prévisionnel de la valeur exposée aux risques climatiques de l'indice MSCI. L'outil d'optimisation vise à réduire d'au moins 50 % l'exposition aux risques climatiques physiques (conditions météorologiques extrêmes), en se fondant sur la valeur exposée aux risques climatiques.



Qu'est-ce que les portées 1, 2 et 3?

Portée 1 – Toutes les émissions directes provenant des activités d'une organisation ou sous son contrôle. Comprend la combustion de carburant sur place issue notamment des chaudières à gaz, des parcs de véhicules et des fuites de systèmes de climatisation.

Portée 2 – Émissions indirectes provenant de l'électricité achetée et utilisée par l'organisation. Ces émissions sont générées pendant la production de l'énergie ultimement utilisée par l'organisation.

Portée 3 – Toutes les autres émissions indirectes provenant des activités de l'organisation et de sources qu'elle ne possède pas ni ne contrôle. Elles représentent habituellement la majeure partie de l'empreinte carbone et couvrent les émissions associées aux voyages d'affaires, à l'approvisionnement, aux déchets et à l'eau.



Accroître l'exposition aux occasions associées à la transition climatique

Les paramètres d'optimisation visent une pondération accrue des sociétés en fonction de leur note de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, de leurs cibles de réduction des émissions et de leurs revenus verts. Les indices MSCI alignés sur l'Accord de Paris tirent parti de l'utilisation de mesures climatiques exclusives, notamment la note de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la valeur exposée aux risques climatiques de MSCI ESG Research.

Privilégier les placements en fonction des engagements et des mesures d'une entreprise pour assurer la transition et soutenir une stratégie carboneutre.

Construction du portefeuille

Pondération active :	+/- 2 % de l'indice principal
Pondération maximale par titre (en tant que multiple de sa pondération dans l'indice principal) :	20x
Pondération active par secteur :	+/- 5 % de l'indice principal (à l'exception du sous-secteur de l'énergie, qui n'est pas restreint)
Pondération active par pays :	+/- 5 % de l'indice principal
Rééquilibrage :	Chaque semestre (mai et novembre)

Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie des indices MSCI alignés sur l'Accord de Paris](#).

Enjeux ESG et mesures climatiques

	Indice MSCI Monde tous pays aligné sur l'Accord de Paris	Indice MSCI Monde tous pays
Erreur de réplcation	0,99 %	0 %
Cote ESG	6,5	6,2
Cote du pilier environnemental	6,5	6
Valeur exposée aux risques climatiques physiques (%)	-3,50 %	-5,60 %
Intensité carbonique de l'organisation (t. de CO ₂ e/valeur de l'organisation incluant les liquidités en M\$)	103	319
Intensité carbonique moyenne pondérée (t. de CO ₂ /M\$ de ventes)	414	818

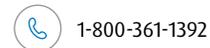
Source : MSCI, 15 décembre 2021; données datant du 30 novembre 2021. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures des données climatiques de MSCI, consultez la page Climate Data and Metrics sur le [site Web de MSCI](#) (en anglais seulement). Pour en savoir plus sur le calcul de la cote ESG de MSCI, consultez le [MSCI ESG Rating Methodology Executive Summary](#) (en anglais seulement).

Valeur exposée aux risques climatiques physiques (%) : Selon divers renseignements recueillis par MSCI ESG Research, y compris des renseignements des émetteurs sur les installations des entreprises (comme les types d'actifs, la taille ou l'emplacement), des cartes d'exposition pour chaque niveau de risque physique (c.-à-d. chaleur extrême, inondations côtières, précipitations extrêmes, etc.) provenant de modèles climatiques. (p. ex., Reanalysis et Climada), et des fonctions de coûts modélisées conçues par MSCI ESG Research et le Climate Risk Center qui évaluent des éléments comme le nombre de jours de perturbation ou les dommages aux actifs.

Intensité carbonique de l'organisation (t. de CO₂e/valeur de l'entreprise en M\$ incluant les liquidités); % des émissions déclarées; % des émissions estimatives; intensité carbonique moyenne pondérée (t. de CO₂/M\$ de ventes) : Données sur les émissions communiquées par les entreprises. Dans les cas de non-divulgateion, les émissions sont estimées par le modèle exclusif de MSCI ESG Research (la méthodologie complète est accessible aux clients de MSCI ESG Research).



Pour nous joindre



1-800-361-1392



bmo.com/fnb

La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

MSCI ne parraine pas, n'endosse pas et ne fait pas la promotion des fonds négociés en bourse ou des titres mentionnés aux présentes, et MSCI n'assume par ailleurs aucune responsabilité à l'égard de ces fonds, de ces titres ou de tout indice sur lequel se fondent ces fonds ou ces titres. MSCI ne parraine pas, n'endosse pas et ne fait pas la promotion des fonds négociés en bourse ou des titres mentionnés aux présentes, et MSCI n'assume par ailleurs aucune responsabilité à l'égard de ces fonds, de ces titres ou de tout indice sur lequel se fondent ces fonds ou ces titres. Les FNB BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., une société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

Les FNB BMO ou les titres dont il est question dans les présentes ne sont pas parrainés, endossés ou promus par MSCI Inc. (« MSCI »), et MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces FNB BMO ou de ces titres ou de tout indice sur lequel ces FNB BMO ou ces titres sont fondés. Le prospectus sur les FNB BMO renferme une description plus détaillée des liens limités qu'entretient MSCI avec BMO Gestion d'actifs inc. et les FNB BMO associés.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

^{MD/MC} Marque de commerce déposée / marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.